Date de Révision: 6/28/2022

Rust-Oleum Rust-Oleum multi composant fiche d'information d'un produit

203373 PRO 2-GLK 2PK ES PRO FLR COAT SILVER GRY est un produit multi-composant composé des composants chimiques individuels suivants:

203373A	EPOXY SHIELD PROFESSIONAL PART A
203373B	EPOXY SHIELD PROFESSIONAL PART B

FDS pour chaque composant suivre cette feuille de couverture

Informations sur le Transport

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TDG (Canada) - FRENCH
Numéro UN:	N.A.	1263	1263	N.A.
Nom UN:	Peindre les produits en quantités limitées	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Peindre les produits en quantités limitées
Classe de danger :	N.A.	3	3	N.A.
Groupe d´emballage:	N.A.	III	III	N.A.
Quantité Limitée:	Oui	Oui	Oui	Oui

Fini Bon annexe B du code tarifaire harmonisé 3907.30.0000

Fiche de Données de Sécurité

RUST-OLEUM CORPORATION
* Trusted Quality Since 1921 *
www.rustoleum.com

1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom:	Epoxy Shield Professional Part A	**Date de Révision:**	10/26/2018
Étiquette d'un Produit:	203373A	**Société/Entreprise:**	7/25/2016
Utilisation Recommandée:	Part A/Epoxy Shield Industrial Professional		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	**Fabricant:**	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
Préparée par:	Service des Affaires Réglementaires		
Numéro de téléphone d´urgence:	24 Hour Hotline: 847-367-7700		

2. Identification des Dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit

Mention d'avertissement
Danger

Dangers spécifiques
8% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable, catégorie 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Lésion oculaire grave, catégorie 1	H318	Provoque des lésions oculaires graves.
Cancérogénicité, catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité reproductive, catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
STOT, exposition répétée, catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes .

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Aucune information.

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P310	Si elle est exposée appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie : utiliser un film d'alcool formant mousse, dioxyde de carbone , produit chimique sec , du sable sec ou brouillard d' eau pour éteindre .
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Composition / Informations sur les Ingrédients

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	Wt.% Range	Symbols GHS	Phrases GHS
Xylène	1330-20-7	2.5-10	GHS02-GHS07	H226-315-319-332
N-BUTANOL	71-36-3	2.5-10	GHS02-GHS05-GHS07	H226-302-315-318-332-335-336
Nonylphénol	84852-15-3	1.0-2.5	GHS05-GHS07-GHS08	H302-312-314-361
Éthylbenzène	100-41-4	1.0-2.5	GHS02-GHS07-GHS08	H225-304-332-351-373
Triéthylenetétramine	112-24-3	0.1-1.0	GHS05-GHS06	H311-314-317
Silice Cistalline	14808-60-7	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible

4. Premiers Secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d´exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d´ingestion: Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immediatement. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

5. Mesures de Lutte contre l´Incendie

En cas d´incendie, les agents d´extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Les vapeurs peuvent former un melange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'a une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression et la possibilite d'auto-inflammation ou d'explosion. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renverse avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un materiau combustible tel que de la sciure de bois. Eliminer toute source d'inflammation; utiliser du materiel a l'epreuve des explosions. Placer le produit dans un contenant et l'eliminer conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. Ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

Entreposage : Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Ne pas entreposer a plus de 49 degres C (120 degres F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides combustibles de classe NFPA II et proteges en consequence. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Garder le contenant ferme lorsque le produit n'est pas utilise. Éviter la chaleur excessive. Le produit doit être stocké dans des récipients hermétiquement fermés et protégés de la chaleur, l'humidité et les matières étrangères. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l´Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Xylène	1330-20-7	10.0	100 ppm	150 ppm	100 ppm	N.E.
N-BUTANOL	71-36-3	10.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Nonylphénol	84852-15-3	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Éthylbenzène	100-41-4	5.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Triéthylenetétramine	112-24-3	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Silice Cistalline	14808-60-7	1.0	0.025 mg/m3	N.E.	50 µg/m3	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur. Il peut etre permis de porter un respirateur d'epuration d'air muni d'une cartouche ou d'un reservoir de protection contre les vapeurs organiques approuve par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air depassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'epuration d'air n'offrent qu'une protection limitee. Utiliser un respirateur a adduction d'air a pression positive s'il y a un risque de rejet non controle, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations ou un respirateur d'epuration d'air n'offre pas une protection adequate.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau. Utiliser des gants etanches afin d'eviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la securite ou l'hygieniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'equipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

Apparence:	Liquide	**État Physique:**	Liquide
Odeur:	Comme un solvant	**Seuil de l'odeur:**	N.E.
Gravité spécifique:	1.525	**pH:**	Non déterminé
Point de Congélation, °C:	Non déterminé	**Viscosité:**	Non déterminé
Solubilité à l´eau:	aucun	**Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):**	Non déterminé
Temp. de Décomposition, °C:	Non déterminé		
Plage du point d'ébullition:	100 - 537	**Limites d'Explosivité, %vol:**	1.2 - 6.8
Inflammabilité:	Aucune information.	**Point d´éclair, °C:**	27
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	**Température d'Auto-Inflammation, °C:**	Non déterminé
Densité de Vapeur:	Plus lourd que l'air	**Pression de Vapeur:**	Non déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Eviter les temperatures superieures a 49°C (120°F). Eviter toutes les sources d'inflammation possibles.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

Décomposition Dangereuse: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

Polymérisation Hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque des lésions oculaires graves

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact prolonge ou repete avec la peau peut provoquer une irritation. Provoque une irritation cutanee. Des reactions allergiques sont possibles.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Peut causer des maux de tete ou des etourdissements. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongee ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Nocif si ingere. Risque d'aspiration si ingere; peut penetrer dans les poumons et causer des lesions.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. La surexposition au xylene a ete associee a des anomalies du foie, a des lesions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du systeme reproducteur, de meme qu'a l'anemie, chez des animaux de laboratoire.

Aucune information.

Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du coeur. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B).

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë
The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
1330-20-7	Xylène	3500 mg/kg Rat	>4350 mg/kg Rabbit	29.08 mg/L Rat
71-36-3	N-BUTANOL	700 mg/kg Rat	3402 mg/kg Rabbit	N.E.
84852-15-3	Nonylphénol	1300 mg/kg Rat	2000 mg/kg Rabbit	25 mg/L
100-41-4	Éthylbenzène	3500 mg/kg Rat	15400 mg/kg Rabbit	17.4 mg/L Rat
112-24-3	Triéthylenetétramine	2500 mg/kg Rat	550 mg/kg Rabbit	N.E.
14808-60-7	Silice Cistalline	5500 mg/kg Rat	5500	100 mg/L

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées. Le produit est un melange des composantes indiquees.

13. Considérations Relatives à l´Élimination

Elimination: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les egouts. N'incinérez pas les récipients fermés.

14. Informations Relatives aux Transports

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TDG (Canada) - FRENCH
Numéro UN:	N.A	1263	1263	N.A
Nom UN::	Peindre les produits en quantités limitées	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Peindre les produits en quantités limitées
Classe de danger :	N.A	3	3	N.A
Groupe d´emballage:	N.A	III	III	N.A
Quantité Limitée:	Oui	Oui	Oui	Oui

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Flammable (gases, aerosols, liquids, or solids), Cancérogénicité, Reproductive toxicity, Skin Corrosion or Irritation, Respiratory or Skin Sensitization, Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique	N° CAS
Xylène	1330-20-7
N-BUTANOL	71-36-3

Aucune information.

Nonylphénol	84852-15-3
Éthylbenzène	100-41-4

Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations des États Américains:

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Attention: AVERTISSEMENT: Dommages liés au cancer et à la reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres Informations

Evaluations HMIS

Santé: 2* **Inflammabilité:** 3 **Risque physique:** 0 **Protection individuelle:** X

Classements NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité:** 0

Les Composés Organiques Volatils: 263 g/L

CE DATE DE RÉVISION: 10/26/2018

MOTIF DE LA RÉVISION:

Revision Description Changed
Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
02 - Hazard Identification
03 - Composition/Information on Ingredients
08 - Exposure Controls/Personal Protection
11 - Toxicological Information
15 - Regulatory Information
Substance Regulatory CAS Number Changed
Substance Hazardous Flag Changed
Substance Hazard Threshold % Changed
Substance Chemical Name Changed
Revision Statement(s) Changed

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.

Fiche de Données de Sécurité

RUST-OLEUM CORPORATION
* Trusted Quality Since 1921 *
www.rustoleum.com

1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom:	EPOXY SHIELD PROFESSIONAL PART B	**Date de Révision:**	1/7/2022
Étiquette d'un Produit:	203373B	**Société/Entreprise:**	10/26/2018
Utilisation Recommandée:	Epoxy Shield Professional Floor Coating/Part B		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	**Fabricant:**	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
Préparée par:	Service des Affaires Réglementaires		
Numéro de téléphone d´urgence:	24 Hour Hotline: 847-367-7700		

2. Identification des Dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit

Mention d'avertissement
Danger

Dangers spécifiques
28% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable, catégorie 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Irritation Oculaire, catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT, exposition simple, catégorie 3, RTI	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Mutagénicité des cellules germinales, catégorie 1B	H340	Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité, catégorie 1B	H350	Peut provoquer le cancer.
Toxicité reproductive, catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
STOT, exposition répétée, catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER.

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie : utiliser un film d'alcool formant mousse, dioxyde de carbone , produit chimique sec , du sable sec ou brouillard d' eau pour éteindre .
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Composition / Informations sur les Ingrédients

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	Wt.% Range	Symbols GHS	Phrases GHS
Résine Époxy Bisphénol A	25068-38-6	25-50	GHS07	H315-317-319-335
Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	14807-96-6	10-25	Indisponible	Indisponible
Xylène	1330-20-7	10-25	GHS02-GHS07	H226-315-319-332
Dioxyde de Titane	1317-80-2	2.5-10	Indisponible	Indisponible
Dioxyde de Titane	13463-67-7	2.5-10	Indisponible	Indisponible
Méthyl-isobutyl-cétone	108-10-1	2.5-10	GHS02-GHS06-GHS07	H225-319-331-335
Éthylbenzène	100-41-4	2.5-10	GHS02-GHS07-GHS08	H225-304-332-351-373
Résine d'Hydrocarbure	68603-08-7	1.0-2.5	GHS07-GHS08	H304-335-336-340-350-372
Toluène	108-88-3	0.1-1.0	GHS02-GHS07-GHS08	H225-304-315-332-336-361-373

Silice Amorphe	7631-86-9	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible

4. Premiers Secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d´exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d´ingestion: Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immediatement. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

5. Mesures de Lutte contre l´Incendie

En cas d´incendie, les agents d´extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Les vapeurs peuvent former un melange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'a une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion n'a été noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression et la possibilite d'auto-inflammation ou d'explosion. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renverse avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un materiau combustible tel que de la sciure de bois. Eliminer toute source d'inflammation; utiliser du materiel a l'epreuve des explosions. Placer le produit dans un contenant et l'eliminer conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. Ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

Entreposage : Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Ne pas entreposer a plus de 49°C (120°F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides combustibles de classe NFPA II et proteges en consequence. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Garder le contenant ferme lorsque le produit n'est pas utilise. Éviter la chaleur excessive. Le produit doit être stocké dans des récipients hermétiquement fermés et protégés de la chaleur, l'humidité et les matières étrangères. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l´Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING

Résine Époxy Bisphénol A	25068-38-6	40.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	14807-96-6	25.0	2 mg/m3	N.E.	N.E.	N.E.
Xylène	1330-20-7	15.0	100 ppm	150 ppm	100 ppm	N.E.
Dioxyde de Titane	1317-80-2	10.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	5.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Méthyl-isobutyl-cétone	108-10-1	5.0	20 ppm	75 ppm	100 ppm	N.E.
Éthylbenzène	100-41-4	5.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Résine d'Hydrocarbure	68603-08-7	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Toluène	108-88-3	1.0	20 ppm	N.E.	200 ppm	300 ppm
Silice Amorphe	7631-86-9	1.0	N.E.	N.E.	50 µg/m3	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur. Il peut etre permis de porter un respirateur d'epuration d'air muni d'une cartouche ou d'un reservoir de protection contre les vapeurs organiques approuve par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air depassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'epuration d'air n'offrent qu'une protection limitee. Utiliser un respirateur a adduction d'air a pression positive s'il y a un risque de rejet non controle, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations ou un respirateur d'epuration d'air n'offre pas une protection adequate.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants etanches afin d'eviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la securite ou l'hygieniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'equipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

Apparence:	Liquide	**État Physique:**	Liquide
Odeur:	Comme un solvant	**Seuil de l'odeur:**	N.E.
Gravité spécifique:	1.359	**pH:**	Non Déterminé
Point de Congélation, °C:	Non Déterminé	**Viscosité:**	Non Déterminé
Solubilité à l´eau:	Pue	**Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):**	Non Déterminé
Temp. de Décomposition, °C:	Non Déterminé		
Plage du point d'ébullition:	117 - 1,649	**Limites d'Explosivité, %vol:**	1.0 - 8.0
Inflammabilité:	Supporte la combustion	**Point d´éclair, °C:**	27
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	**Température d'Auto-Inflammation, °C:**	Non Déterminé
Densité de Vapeur:	Plus lourd que l'air	**Pression de Vapeur:**	Non Déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Eviter les temperatures superieures a 49°C (120°F). Eviter toutes les sources d'inflammation possibles.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

Décomposition Dangereuse: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

Polymérisation Hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage. Peut former des peroxydes de stabilité inconnue.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque des lésions oculaires graves

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact prolonge ou repete avec la peau peut provoquer une irritation. Peut etre absorbe par la peau en quantites nocives. Provoque une irritation cutanee. Des reactions allergiques sont possibles.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Peut causer des maux de tete ou des etourdissements. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongee ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Les constituants de ce produit comprennent de la poussière de silice cristalline qui, si elle est inhalable, peut provoquer une silicose, une forme de fibrose pulmonaire progressive. La silice cristalline inhalable est répertoriée par le CIRC comme cancérogène du groupe I (des poumons) sur la base de preuves suffisantes chez les humains exposés dans le cadre de l'activité professionnelle et de preuves suffisantes chez les animaux. La silice cristalline est également répertoriée par le NTP comme un cancérogène humain connu. Les constituants peuvent également contenir de la trémolite asbestiforme ou non asbestiforme ou d'autres silicates en tant qu'impuretés, et une exposition au-dessus au niveau « de minimus » à ces impuretés sous forme inhalable peut être cancérogène ou causer d'autres problèmes pulmonaires graves.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Nocif si ingere. Risque d'aspiration si ingere; peut penetrer dans les poumons et causer des lesions.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. La surexposition au xylene a ete associee a des anomalies du foie, a des lesions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du systeme reproducteur, de meme qu'a l'anemie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du coeur. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B -"Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)Peut induire des anomalies génétiques. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë
The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
25068-38-6	Résine Époxy Bisphénol A	11400 mg/kg Rat	>5000	25 g/L
14807-96-6	Talc (Silicate de Magnésium Hydraté)	6000	N.E.	30
1330-20-7	Xylène	3500 mg/kg Rat	>4350 mg/kg Rabbit	29.08 mg/L Rat
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>10000 mg/kg Rat	2500 mg/kg	N.E.
108-10-1	Méthyl-isobutyl-cétone	2080 mg/kg Rat	3000 mg/kg Rabbit	N.E.
100-41-4	Éthylbenzène	3500 mg/kg Rat	15400 mg/kg Rabbit	17.4 mg/L Rat
108-88-3	Toluène	2600 mg/kg Rat	12000 mg/kg Rabbit	12.5 mg/L Rat
7631-86-9	Silice Amorphe	7900 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rabbit	25 mg/L

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées. Le produit est un melange des composantes indiquees.

13. Considérations Relatives à l´Élimination

Elimination: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. N'incinérez pas les récipients fermés.

14. Informations Relatives aux Transports

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TDG (Canada) - FRENCH
Numéro UN:	N.A.	1263	1263	N.A.
Nom UN::	Peindre les produits en quantités limitées	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Peindre les produits en quantités limitées
Classe de danger :	N.A.	3	3	N.A.
Groupe d´emballage:	N.A.	III	III	N.A.
Quantité Limitée:	Oui	Oui	Oui	Oui

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides), Cancérogénicité, Reproductive toxicity, Skin Corrosion or Irritation, Respiratory or Skin Sensitization, Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure), Germ cell mutagenicity

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique	N° CAS
Xylène	1330-20-7
Méthyl-isobutyl-cétone	108-10-1
Éthylbenzène	100-41-4
Résine d'Hydrocarbure	68603-08-7
Oxyde d'Aluminium	1344-28-1
Toluène	108-88-3
Pigment de bleu de phtalocyanine	147-14-8
Cuprate(1-), [29H,31H-phthalocyanine-C-sulfonato(3-)-N29,N30,N31,N32]-, hydrogen	28901-96-4
Vert de Phtalocyanine	1328-53-6

Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations des États Américains:

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Attention: Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres Informations

Evaluations HMIS

Santé:	2*	**Inflammabilité:**	3	**Risque physique:**	0	**Protection individuelle:**	X

Classements NFPA

Santé:	2	**Inflammabilité:**	3	**Instabilité:**	0

Les Composés Organiques Volatils: 229 g/L

CE DATE DE RÉVISION: 1/7/2022

MOTIF DE LA RÉVISION: Modification de la Composition du Produit
Modification des Propriétés de la Substance et/ou du Produit dans la ou les Section(s):
01 - Identification
02 - Identification des Dangers
09 - Propriétés Physiques et Chimiques
14 - Informations sur le Transport
15 - Informations Réglementaires
16 - Autres Informations
Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.